

AA085

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 697 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Optimiser la gestion des sinistres DDE

Études de cas : de la gestion aux recours

OBJECTIFS

- **Connaître et comprendre les règles du droit de la responsabilité pour être capable : de gérer les sinistres dégâts des eaux hors convention d'exercer les recours en droit commun pour le compte de l'assureur**

PROGRAMME

A. APPRÉCIER LES RESPONSABILITÉS

1. Dans le cadre d'un immeuble locatif
2. Dans le cadre d'un immeuble en copropriété
3. Cas particulier : la force majeure en cas d'événement climatique

B. EXERCER UN RECOURS CONTRE UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE DANS LA SURVENANCE D'UN SINISTRE DÉGÂTS DES EAUX

1. Déterminer la nature juridique du contrat et les obligations de l'entreprise
2. Mettre en œuvre l'expertise contradictoire afin d'assurer la réussite du recours :
 - Convention d'expertise du 1^{er} juillet 2008
 - Convention d'abandon de recours

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation habitation confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA041 - AA036
E-learning AL036

POINTS FORTS

Les participants s'entraînent à partir de cas pratiques pour déterminer les responsabilités. Ils s'appuient sur les décisions arbitrales de la profession, sur le code civil et la jurisprudence.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

26 et 27 septembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.